

Journal d'information

du Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques du Rhône



CDAFAL du Rhône
16 rue Galilée
69100 Villeurbanne
Tél : 04 37 91 65 30
contact@cdafal-rhone.fr

<http://cdafal-rhone.fr>

Permanences
1er mardi de chaque
mois de 11h à 15h
(hors vacances scolaires)

Responsable de la rédaction:
Michèle BONNET
Rédacteur en chef:
Charles ADAM
Mise en page:
Catherine PALVADEAU

Dans ce numéro :

Une nouvelle nuit du 4 août est nécessaire !	2
Notre chère électricité !	3
En bref	4
Bulletin d'adhésion 2009	4

Editorial

Doit-on interdire le port du voile intégral ?

Tram T2 ...17h32 ...
Je feuillette un journal ... Il me tarde d'arriver ...Le tram s'arrête ... repart ...
La femme à côté de moi soupire ... et murmure ...
Je n'ai pas compris ce qu'elle a dit ...
J'ai cru comprendre ... "pas honte" ...
Je la regarde. C'est une femme assez âgée qui porte avec fierté une belle chevelure grise.
Tournant la tête dans la direction de son regard je comprends.

Une femme vient de monter à l'arrêt précédent ; elle est complètement dissimulée sous un vêtement sombre fait dans un tissu qui semble épais et lourd ; son visage est masqué, un grillage devant ses yeux.

Burqa ? Niqab ? Voile intégral ?
Qu'a fait cette femme pour mériter une telle prison ?

Quelle est sa faute ?
A-t-elle pu choisir elle-même cette prison ? Lui a-t-elle été imposée ? Par qui ? Au nom de quelle tradition ?
Est-ce une femme au fait ? Rien ne l'indique sous ce vêtement très large ? Il peut s'agir d'un homme !

Une "mission d'information sur la pratique du voile intégral sur le territoire national" a été créée le 23 juin 2009 pour une durée de 6 mois. Elle est composée de 32 députés dont 3 élus du département du Rhône, André Gerin (Président de la mission qui avait déposé avec 57 autres députés un projet demandant la création d'une commission d'enquête), Pascale Crozon et Christophe Guilloteau.

La condition des femmes fait partie de nos préoccupations depuis toujours, parce que nous sommes

attachés à la liberté individuelle, comme étant l'une des conditions nécessaires à la démocratie, vos témoignages et votre avis nous intéressent. Faites les parvenir au CDAFAL (courriel ou courrier). Et participez à la réunion de synthèse qui se tiendra au siège départemental le 12 novembre à 20h.

Nous avons réuni des articles sur le sujet, si vous souhaitez être destinataire de cette compilation non exhaustive, demandez là, nous vous la transmettrons volontiers (fichier compressé - documents pdf).

Bien entendu vous pouvez nous faire parvenir des articles pour la compléter.

Merci.
Charles ADAM

Stage Informatique au CDAFAL

Dans le cadre du partenariat FCPE -CDAFAL et afin de pouvoir satisfaire les adhérents de nos deux associations, nous recherchons des bénévoles pour assurer début 2010 la continuité de formation à l'informatique.

Si vous disposez de quelques heures en soirée ou en journée, si l'informatique vous intéresse, que vous la pratiquez et que vous souhaitez faire partager vos connaissances, nous sollicitons vivement votre aide.

Pour plus de renseignements, contacter Jean Jacquemond jjjacq314@gmail.com ou Jean Pierre Bonnet jeanpierre.bonnet@orange.fr

Une nouvelle nuit du 4 août est nécessaire !

L'une des scènes fondatrices sur lesquelles s'est construite l'identité de la France contemporaine n'a pas fait l'objet d'une commémoration 220 ans après et pourtant ! Notre société est aussi sclérosée qu'à la fin de l'ancien régime.



notre système fiscal actuel n'obéit absolument plus au grand principe de 1789: « à revenu égal, impôt égal ».

Ainsi certains groupes bénéficient d'avantages dont il est trop souvent difficile de dire qu'ils les doivent réellement à leur mérite. 55% des élèves de classes préparatoires ont des parents cadres ou de profession libérale, tandis que seuls 16% ont des parents ouvriers, employés ou inactifs. L'école en vient ainsi à fonctionner comme une sorte d'instance de blanchiment qui estampille comme légitimes les inégalités de naissance.

Le principe d'universalité de la loi que l'Assemblée constituante a décidé et voté dans cette nuit décisive et fondatrice du 4 août 1789 n'a pas tenu toutes ses promesses. Notre modèle, qui a permis une amélioration certaine des conditions, est aujourd'hui à bout de souffle, et notre société est aussi sclérosée qu'à la fin de l'Ancien régime.

Les écarts de niveau de vie se creusent et répondent à des logiques socialement identifiables, donc que l'on peut combattre et modifier. Mais attention,

aujourd'hui opère un réformisme dont l'objet est purement « adaptatif » par rapport à l'évolution du système social et économique mondialisé, comme s'il s'agissait uniquement de mieux partager les fruits de la dégradation sociale.

Une politique du moins-disant social se met en place et, dans ce grand chambardement, la plupart des élites politiques et sociales font ce qu'il faut pour conforter ou renforcer leurs positions et leurs avantages. Il existe aujourd'hui, comme sous l'Ancien régime, une catégorie de la population qui échappe à ce principe fondateur de notre système fiscal en ne payant pas les impôts qu'elle devrait payer.

Dans un rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale, on constate qu'au delà de 400 000 € de revenus annuels, le taux effectif d'imposition diminue au fur et à mesure que le revenu augmente.

Deux raisons à cette situation, d'une part le développement des stratégies d'optimisation fiscale et d'autre part l'accumulation des niches fiscales. L'addition de ces exemptions, qui se sont ajoutées les unes aux autres dans notre histoire et sous tous les gouvernements, fait que notre

système fiscal actuel n'obéit absolument plus au grand principe de 1789: « à revenu égal, impôt égal ».

Certes comme l'argent circule aujourd'hui beaucoup plus facilement qu'en 1789, certaines actions ne peuvent être menées qu'au niveau international.

Mais sur ce terrain, la France a beaucoup parlé, et n'a rien fait, bien au contraire. Avec le bouclier fiscal, les 100 plus gros contribuables ont ainsi reçu cette année de l'administration un chèque moyen de 350 000 € (30 années de SMIC). Les provisions de bonus dans les banques (1 milliard d'€ à la BNP), alors que l'Etat, avec notre argent, a prêté 5 milliards d'€ à cette banque, sont proprement scandaleuses.

Cependant, il n'y a pas que l'argent prêté aux banques, il y a toute leur responsabilité dans l'effondrement de l'économie et dans la situation sociale catastrophique dans laquelle se trouve l'immense majorité des citoyens. Dans la devise de notre république, le terme de liberté est très souvent utilisé, l'égalité l'est parfois, mais la fraternité ne semble plus avoir cours dans la réalité d'aujourd'hui.

Alors oui, une nouvelle nuit du 4 août est nécessaire

J.P. Bonnet



Notre chère électricité !

Courant juillet, Pierre Gadonneix demandait « tout de go » une augmentation des tarifs de l'électricité de 20% sur 5 ans. Même Nicolas Sarkozy en avait été irrité titrait la presse dès le lendemain de l'annonce.

EDF a été créée en 1946, à la suite de la proposition de nationalisation des biens de diverses entreprises de production, de transport et de distribution d'électricité, elle est devenue EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial) puis société anonyme à capitaux publics en 2004.

Le monopole de la production a été progressivement abrogé à partir de 2000 au fur et à mesure de la transcription des directives européennes et par la volonté de nos gouvernants. L'Etat conserve encore à ce jour, certaines prérogatives de régulation et 85% des actions.

Certes EDF a aujourd'hui le tarif du KWh le plus faible d'Europe pour les ménages soit 0,12 € contre 0,19 € en Allemagne ou 0,23 € en Italie (tarifs de 2007). Cela est du pour partie au choix nucléaire des années 1960, mais aussi à la capacité du secteur public à gérer d'une manière satisfaisante pour les usagers les grandes entreprises publiques.

Sous la pression des gouvernements successifs, les dirigeants d'EDF ont réalisé des opérations à l'étranger souvent hasardeuses et à des coûts parfois prohibitifs. Ainsi en a-t-il été en Argentine et au Brésil, mais aussi l'acquisition de 50% de l'activité nucléaire de l'américain Constellation Energy et surtout le rachat des centrales nucléaires de British Energy (13,5 milliards €).

L'endettement du groupe était estimé à 24,5 mil-

liards € fin 2008; il est du presque en totalité, aux investissements qu'a fait EDF les années précédentes. Dans ces conditions, ce n'est pas aux usagers à payer la facture, c'est à l'Etat qu'il revient d'assurer ses intérêts ou pour le moins ses opérations risquées.

De cette mini-tempête, que restera-t-il ? Pour notre part nous en tirons deux conclusions.

La première est que le secteur public est tout a fait capable de proposer des solutions satisfaisantes pour les usagers et que la concurrence n'est en rien systématiquement nécessaire comme l'Europe a voulu en faire sa doctrine. La seconde est que la gestion des services publics doit être assurée avec la participation des usagers par l'intermédiaire de leurs associations et non contre les usagers !

ce n'est pas aux usagers à payer la facture, c'est à l'Etat qu'il revient d'assurer ses erreurs ou pour le moins ses opérations risquées



Le CDAL du Rhône vous invite
à la Conférence débat
**Jean Jaurès, son combat pour la
République et la démocratie**

avec Jean Paul SCOT professeur d'histoire
jeudi 1 octobre 2009 à 19h
mairie du 3ème 215 rue duguesclin
69003 LYON

Ecole publique, l'école de la liberté
Dans le cadre des conférences du Cercle
Condorcet, **Bob DEVILLE, enseignant,**
présentera son livre « l'école au coeur »

le 1 Octobre 2009 à 19h
avec la participation d'Henri PENA-RUIZ
IUFM de LYON Amphi Kergomard
5 rue Ancelme -69004 Lyon

BULLETIN D'ADHESION 2009

NOM

Prénom.....

Adresse.....

Situation familiale : marié , concubinage ,
veuf(ve) , célibataire , divorcé(e)

Nombre d'enfants.....

Nom et prénom du conjoint.....

Enfants mineurs

Prénoms Dates de naissance Handicapés

...../...../.....

...../...../.....

...../...../.....

Tél domicile.....

Fax :

Mail :

Adhésion à l'AFL Lyon Est.....

Adhésion à l'AFL Lyon Ouest.....

Cotisation nationale + abonnement

au journal «Familles Laïques» 4,00 €

Cotisation départementale 4,00 €

Total 8,00 €

Si vous ne désirez pas recevoir le journal national, vous
pouvez déduire ... 3,00 €

Adhésion de soutien : 2,00 €

Fait à..... le

Signature :

Déclare remettre aux AFL son droit de vote à l'UDAF
du Rhône

X

Il est encore temps de venir nous
rejoindre, ou de rester avec nous
en adhérant (cf le bulletin
d'adhésion 2009).

Inscrivez votre adresse mail,
pour recevoir le maximum
d'informations

Plus nombreux nous serons, plus
notre mouvement sera fort et
déterminé pour défendre notre
conception de la famille et de
la société.

Incitez vos amis à venir nous
apporter leur soutien en
leur remettant le bulletin
ci-dessus

En bref

Les horaires des magasins vont s'étendre...

pour quelle utilité économique et sociale ? La proposition de loi facilitant l'ouverture des commerces le dimanche dans certaines régions a été adoptée en première (et unique) lecture par les députés le 15 juillet. Le mouvement consumériste ne la voit pas d'un très bon œil.

Des dimanches travaillés en plus pour quoi faire ? Les associations de consommateurs se posent la question - tant d'un point de vue économique que social - après l'adoption, par l'Assemblée nationale, de la proposition de loi « réaffirmant le principe du repos dominical et visant à adapter les dérogations à ce principe dans les communes et zones touristiques et thermales ainsi que dans certaines grandes agglomérations pour les salariés volontaires ». Le texte est désormais entre les mains du Sénat. (INC Hebdo n° 1527)

Déchets En France, on en est à 541 kg par an et par personne. La moyenne européenne est de 522 kg, de plus de 750 kg au Danemark, en Irlande ou à Chypre, de 254 kg en moyenne en Roumanie, Pologne, Slovaquie, Lettonie, République tchèque.

La France en met 33% en décharge, en recycle 18%, en incinère 35%, en composte 14%.

Les PCB du Rhône Les pêcheurs du Rhône qui mangent le produit de leur pêche présentent 4 fois plus de PCB dans le corps (10 fois plus dans le cas d'une personne). Au-delà de 3 fois, on constate une augmentation des cancers colorectaux.

Bœuf aux hormones L'interdiction d'importer du bœuf aux hormones des Etats-Unis en Europe serait maintenue sans que les USA puissent continuer à taxer le Roquefort à 100%. Mais en échange, les Américains voudraient augmenter leurs exportations de viande de qualité vers l'Europe, de 20 000 tonnes à 45 000 tonnes d'ici 4 ans. Ceci inquiète les éleveurs français. (La France agricole, 15-05-09)

A vos pinceaux En 2010, les peintures glycérophthaliques doivent disparaître en raison de la pollution et de la nocivité de leurs solvants. Dès maintenant, il est préférable de privilégier les peintures acryliques moins polluantes, se diluant à l'eau et dégageant moins d'odeur... ou mieux encore de rechercher des peintures bio. (www.asep.santeenvironnement.fr)

L'adieu au pétrole En manquerons-nous un jour ? Peut-être. Et il n'est pas impossible que cet événement, maintes fois annoncé et maintes fois retardé, survienne plus tôt que prévu. C'est du moins l'opinion que Fatih Birol, l'économiste en chef de l'Agence internationale de l'énergie, a exprimé dans un quotidien britannique. Selon lui, la production pourrait atteindre son maximum dans 10 ans, soit bien plus tôt que ce que prévoit l'OCDE. (Le Monde n°20072)

Peintures Aborigènes d'Australie. Exposition du 24 /9 au 3/10 2009 à l'Atelier l'Encadreur du Parc, 38 rue Tête d'Or - 69006 Lyon avec 3 conférences :

Vendredi 25/9 à 18 h : Peintres du temps et du Rêve

Samedi 26/9 à 17 h : Divas du Bush, peinture de femmes

Samedi 3/10 à 17 h : Peinture de vie, l'art thérapeutique des Aborigènes

entrée libre dans la limite des places disponibles

réservation 04 78 89 67 10 ou contact@lencadreurduparc.fr